

## GRUPE SCOLAIRE PAUL VALERY

Année 2016 – 2017

Compte-rendu du Conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre du 08 novembre 2016

*Secrétaire de séance* : Monsieur Eric Cousaert (PEEP)

### Présentation des membres du conseil d'école :

Voir tableau d'émargement en annexe

### 1) Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 647

Nombre de votants : 219

Taux de participation : 33,85 %

Vote par correspondance : 201 votes (92 %)

145 voix pour l'APIE → 11 sièges pour l'APIE

66 voix pour la PEEP → 5 sièges pour la PEEP

Pour les élections 2017/2018, il est prévu d'améliorer la notice du vote par correspondance afin de la rendre plus pratique d'utilisation.

### 2) Résultats des élections du 6 octobre 2016 au conseil municipal des enfants :

BELAKEB Lula ; BROSSARD Léa ; BUTON Rémi ; CHARKI Hidâya ; DESPORTES DE LA FOSSE Axelle ; LAZZAROTTO Marie-Océane ; MATTON Owen → Elus d'octobre 2016 + BASSIGNANI Clio ; BUTON Sarah ; CAUVILLE Grégory ; CHABLE Noah ; DREUX DONDE Eloane ; EPIFANIE-FETTANE Adham ; GUILLEMOT Robin ; PEYREFITTE-PIETER Mahaut → Elus en 2<sup>e</sup> année de mandat.

### 3) Bilan de la rentrée 2016 et des effectifs des classes

Actuellement, il y a **426 élèves** inscrits dans le groupe scolaire selon la répartition suivante :

#### **Ecole maternelle :**

PS : 30 élèves ; PS/MS : 29 élèves ; MS/GS1 : 30 élèves ; MS/GS2 : 29 élèves

Effectif total école maternelle : 118 élèves

#### **Ecole élémentaire :**

2 CP + ½ CP avec 27, 27, 13 élèves → soit 67 élèves de CP ;

1 CE1 + 2 ½ CE1 avec 27, 11, 19 élèves → soit 57 élèves de CE1 ;

2 CE2 + 2 ½ CE2 avec 26, 25, 5, 16 élèves → soit 72 élèves en CE2 ;

2 CM1 avec 26, 26 élèves → soit 52 élèves en CM1 ;

2 CM2 + ½ CM2 avec 26, 26, 8 élèves → soit 60 élèves de CM2.

Effectif total école élémentaire : 308 élèves

#### **4) Règlement intérieur de l'école :**

Le conseil d'école a précédé à la lecture du règlement intérieur de l'école et au vote de celui-ci.

#### **5) Coopérative scolaire :**

Les comptes de la coopérative scolaire pour l'exercice 2015/2016 ont été présentés au conseil d'école. Au 1<sup>er</sup> septembre 2016 la coopérative scolaire présentait un solde positif de 12 499.89 €. Depuis lors, des dépenses ont été engagées amenant le solde de la coopérative scolaire à 9 718, 59 € au 08 novembre 2016.

Pour le cycle 2016 / 2017, la coopérative servira à financer en partie ou en intégralité des sorties scolaires (car + entrées des sites), à acheter du matériel pédagogique pour les classes (livres ; matériel pour les arts visuels, les sciences...).

#### **6) Caisse des écoles :**

##### **Budget :**

Subventions Caisse des écoles : 210 € par classe + somme dépendant du montant des cotisations récoltées par les dons des familles de l'école Paul Valéry. Ces subventions servent à financer en partie les sorties scolaires.

Appel à cotisation après les vacances de février 2017.

##### **Projets :**

- Noël : Cadeau d'un livre + sachet de friandises ;
- Mars : Spectacle offert à tous les élèves des écoles d'Epinay
- Juin : Dictionnaire d'anglais offert à chaque élève de CM2 lors d'une cérémonie qui se déroulera en juin 2017 à la mairie.

#### **7) Mairie : Budget pour fonctionnement et investissement**

##### **Maternelle :**

- Fonctionnement : 4 879 €
- Investissement : 2 380 €

##### **Elémentaire :**

- Fonctionnement : 12 546 €
- Investissement : 6 120 € €

#### **8) Présentation des projets de classe et sorties scolaires**

Lors du conseil d'école, chaque enseignant a présenté ses projets pour l'année. Tous ces projets ne seront cependant pas tous réalisés en raison, notamment, de leur coût.

##### **Pour les quatre classes de l'école maternelle :**

Sortie à Torfou (cueillette de légumes et de fruits) + projet « Autour de l'écoute » avec l'intervention d'une musicienne (1 fois par semaine de février à mai 2017).

### **Pour les classes de l'école élémentaire :**

CP A : Château de Vaulx Le Vicomte + projet théâtre (avec intervenant extérieur) ;

CP B + CP/CE1 : Ferme de Féricy ou château de Vaulx Le Vicomte + projet cirque (présence d'intervenants envisagée et travail sur des numéros de cirque) ;

CE 1 + CE1/CE2 : projet cirque + spectacle de cirque + course d'orientation à la base de loisirs « Le port aux cerises » ;

CE2 A : Musée d'Orsay (les grandes œuvres ou âges de la vie avec un conférencier) + théâtre ;

CE2 B : Mac Val (musée d'art contemporain) ou musée d'Orsay ;

CE2/CM2 : Deux sorties à bicyclette au printemps (Rambouillet et Fontainebleau) + rencontre jeux avec la classe de M<sup>me</sup> Dorlencourt en décembre + Défi lecture pour les CE2

CM1 A : Château de Chambord (Atelier + visite, avec comédiens) + Provins (spectacles) + intervention CORIF

CM1 B : Château de Chambord (Atelier + visite) + Provins (spectacles)

CM2 A + CM2 B : Mac Val / Exploradome (une journée au musée interactif scientifique) à Vitry sur seine) + Théâtre de Longjumeau (contes et légendes : les chevaliers de la table ronde).

### **Intervention d'une diététicienne dans les classes sur les thèmes suivants :**

- PS et PS/MS : Les 4 saveurs ;
- MS/GS1 et MS/GS2 : Le petit déjeuner ;
- CE1 : Le petit déjeuner ;
- CE1/CE2 : Les 5 sens et les 4 saveurs ;
- CE2 A et CE2 B : L'équilibre alimentaire ;
- CE2/CM2 : La fabrication du fromage ;
- CM1 A : L'équilibre alimentaire ;
- CM1 B : Le petit déjeuner ;
- CM2 A et CM2 B : L'équilibre alimentaire.

**Les classes de CPA, CPB et CP/CE1** étaient elles aussi demandeuses d'une intervention de la diététicienne pour leurs élèves mais il n'y avait pas assez de plages horaires disponibles. Etant donné que les CP ont bénéficié de cette animation l'an dernier, il a été décidé qu'elles ne le feraient pas cette année. Elles seront, en revanche, prioritaires l'an prochain.

Pour les élèves de CM2 : **intervention de la SNCF dans le cadre de la prévention dans les transports en commun** : Mardi 15 novembre 2016.

**Education à la citoyenneté** : Pour toutes les classes de l'école élémentaire (du CP au CM2), des **élections de délégués de classe** vont être organisées avec un système de tutorat CP / CM2. Ces élections seront organisées sur le même principe que les élections des représentants de parents d'élèves. Il y aura deux délégués par classe. La directrice et un enseignant seront présents à chaque réunion des délégués de classe. Ces élections sont prévues pour **décembre 2016**.

## 9) Livret scolaire unique : LSU

La mise en application du LSU doit s'effectuer dès la rentrée scolaire 2016 / 2017. Ce livret numérique suit l'élève du CP à la 3<sup>e</sup>. Il est prévu pour être plus synthétique et plus facile à lire pour les familles.

Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième". Sa mise en œuvre semble toutefois, dans l'immédiat, « ardue ».

Il y aura trois livrets (dans l'immédiat papier) durant l'année scolaire. Ceci est un choix de l'équipe pédagogique.

- Livret n°1 : période du 01/09/2016 au 16/12/2016
- Livret n°2 : période du 02/01/2017 au 31/03/2017
- Livret n°3 : période du 17/04/2017 au 30/06/2017

Plus tard, il sera consultable sur internet. Chaque parent aura accès au livret de son enfant.

## 10) Protection et sécurité des élèves dans le cadre scolaire

**Exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) attentat-intrusion** : Cet exercice s'est déroulé vendredi 14 octobre 2016 matin pour la maternelle et l'après-midi pour l'élémentaire. Il a duré 20 minutes et il n'y a pas eu de problème particulier.

**Exercice incendie** : Il était prévu lundi 7 novembre 2016 matin mais a été reporté à cause des conditions météorologiques.

## 11) Questions des représentants de parents d'élèves

### a) **Quand seront mis en place les panneaux opaques pour la cour de l'école maternelle**

Les panneaux pour la cour de l'école maternelle seront mis en place pour Noël

### b) **Serait-il possible d'étudier le changement de photographe au regard du travail de qualité moyenne réalisé cette année ?**

Le sujet a déjà été évoqué en conseil des maîtres. Une réflexion est en cours non pas d'un point de vue qualité de photos mais d'un point de vue organisation.

### c) **Projet de fête d'école en élémentaire**

Il est tout à fait envisageable d'organiser une telle manifestation. Toutefois, il faudra prévoir un comité d'organisation enseignants et parents pour l'organisation de cette fête. Des réunions d'organisation auront lieu afin de définir le rôle de chacun. Cette manifestation se déroulant hors temps scolaire, chaque enseignant aura la liberté d'y participer ou non. Cependant, la fête de l'école ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation de Monsieur le Maire en raison du plan Vigipirate Alerte Attentat et de l'utilisation des locaux de la commune. Un service d'ordre constitué de volontaires, sera aussi nécessaire. Ce projet sera ré-abordé lors du prochain conseil d'école.

### d) **création et organisation d'un « espace parents »**

Cet espace aurait pour but de créer un lien supplémentaire entre les parents et l'école et prendrait la forme d'une pièce d'une mise à disposition des parents d'élèves avec une « permanence » tenue par les parents représentants. Cette idée, du point de vue de la sécurité intérieure de l'école, semble difficile à mettre en œuvre en raison notamment du plan Vigipirate. De plus, l'école ne dispose pas actuellement d'un espace d'accueil disponible.

**e) Proposition d'ateliers animés et de goûter parents-enfants**

Les enseignants sont favorables aux ateliers animés dans les classes mais ces actions auront lieu sous la responsabilité de l'enseignant. Une rencontre entre les parents intervenants et les enseignants aura lieu au préalable pour définir les modalités de leur intervention.

**f) Communication adresses mail aux fédérations de parents**

Il n'y a pas de problème, a priori, pour communiquer les adresses mail des parents aux fédérations de parents d'élèves mais il convient de préciser d'une part, que cela demande un énorme travail et d'autre part, que cela n'est possible qu'avec l'autorisation des familles.

**g) Temps périscolaires :**

**1 – Quelles sont les activités périscolaires de 15h45 à 16h30 ?**

Il n'y a pas de changements dans les activités par rapport à l'année dernière.

**2 – Est-il possible de faire les devoirs pendant la garderie entre 16h30 et 18h45 ?**

L'école n'y est pas favorable.

**3 – Serait-il possible de prévoir un tarif à la journée pour l'étude surveillée ?**

La mairie n'y est pas favorable et maintient le principe du forfait au demi -mois ou mois complet.

**h) Quid des cours de natation pour les élèves de l'élémentaire ?**

L'équipe enseignante de Paul Valéry ne trouvait pas les maitres-nageurs de la piscine municipale de Longjumeau « performants ». L'enseignement prodigué ne correspondait pas aux attentes des enseignants. Toutefois, les choses ayant peut être évolué, il n'est pas exclu que soit envisagé, pour l'année prochaine, de demander à Longjumeau s'ils seraient en mesure de nous accueillir. Il convient toutefois de préciser que les piscines des communes environnantes sont « prises d'assaut » par les autres écoles et qu'il est difficile de trouver des créneaux disponibles.

**i) Restauration scolaire :**

**1 - serait-il possible d'envisager une fois mois (fréquence à définir) un repas végétarien pour sensibiliser les enfants à la question de l'alimentation et des conséquences sur l'environnement qui découlent des choix alimentaires ?**

Cette question est actuellement en réflexion.

**2 - La mairie pourrait-elle prévoir, moyennant finance (tarif à définir), un goûter unique pour éviter les oublis, les "jalousies" et vols éventuels ?**

La mairie précise que cela n'est matériellement pas possible.

**3 – Le coût de la cantine semble trop élevé et le goûter en maternelle trop « léger ». La mairie peut-elle étudier ces deux questions ?**

Concernant, la cantine, le coût du repas s'explique par le fait que doivent être pris en compte un certain nombre d'éléments pour son calcul : Coût des denrées, coût du transport de ces dernières, paiement des salaires du personnel de restauration ainsi que de l'encadrement (celui-ci étant aussi employé pour la pause méridienne).

En ce qui concerne le goûter en maternelle, une étude va être menée.

***j) Protection et sécurité des élèves aux abords de l'école : L'ouverture de l'Esplanade aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école est une bonne chose. Serait-il possible de mettre en place un sens d'entrée et de sortie sur l'Esplanade pour les véhicules qui s'y garent le matin ?***

L'ouverture de l'esplanade va se pérenniser. Il y a un sens naturel d'entrée et de sortie de l'esplanade. Il n'est donc pas prévu de mettre en place une « signalisation » particulière indiquant ce sens pour « entrée – sortie ».

***k) L'état des sanitaires laisse parfois à désirer. Est-il possible d'augmenter la fréquence du nettoyage ?***

La fréquence est de deux nettoyages par jour ce qui est réglementaire et, en principe, suffisant. Toutefois, il convient de préciser que les personnes de ménage se plaignent à la directrice de l'état des toilettes car il y a un non-respect de ces lieux (mauvaise utilisation du papier toilette (toilettes bouchées notamment), « démontage » des chasses-d'eau etc...). Il revient donc aux élèves d'adopter un comportement adapté.

***l) Pourrait-il être envisagé de permettre aux parents d'inscrire leurs enfants au centre de loisir dans un délai plus court que les deux mois pratiqués aujourd'hui ?***

Ce délai de deux mois est lié à la bonne gestion du nombre d'animateurs nécessaires en fonction (ratio) du nombre d'enfants présents. Ainsi, un enfant de plus peut nécessiter, réglementairement, la présence d'un animateur de plus.

Dans les mois qui viennent, un logiciel devrait permettre de faciliter l'inscription des enfants au centre de loisir.

**12) Dates des prochains conseils d'école :**

- N°2 : Lundi 27 février 2017 à 18h
- N°3 : Jeudi 15 juin 2017 à 18h